



ARMATURE RÉGIONALE

Dans le cadre de ses travaux, notamment de ses contributions à l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires, le réseau des Agences d'Urbanisme Hauts-de-France (Urba8) a engagé une analyse de l'armature urbaine régionale.

Par l'étude des densités, des flux domicile-travail et domicile-études, et la proposition d'une typologie de communes basée sur le croisement d'indicateurs économiques, démographiques et d'équipements, cette démarche vise à offrir différentes clés de lecture de l'organisation du territoire régional et des dynamiques en cours.

Ces analyses illustrent la diversité des organisations urbaines et la multiplicité des liens entre les territoires. Elles montrent que l'armature régionale peut difficilement se résumer à une vision hiérarchique entre des espaces « dominants » et des secteurs « sous influence ». L'approche croisée des indicateurs étudiés milite a contrario pour une vision plus systémique prenant en compte la diversité des territoires et des liens qui les unissent.

Ainsi, l'analyse des morphologies urbaines et des déplacements montre que les territoires sont confrontés à des connexions et interconnexions multiples qu'il convient d'appréhender de manière croisée dans la définition des politiques publiques :

- Les relations centre/périphérie,
- Les dynamiques métropolitaines,
- Les liens entre agglomérations constituant des réseaux,
- Les connexions aux territoires voisins.

De cette diversité de liens résulte des systèmes complexes s'affranchissant des limites administratives, dont les contours sont parfois difficiles à cerner finement, mais qu'il convient d'appréhender plus précisément pour mieux comprendre les enjeux d'aménagement.

Par ailleurs, si les indicateurs relatifs à la densité et aux déplacements offrent des lectures de l'organisation territoriale, ils ne permettent pas d'appréhender l'hétérogénéité des dynamiques qui se jouent au sein même des systèmes urbains ou des bassins de vie. Dans ce contexte, l'étude esquisse une typologie de communes mettant en avant des trajectoires et des enjeux différents entre : des pôles principaux, des pôles d'emplois, des espaces résidentiels, des espaces ruraux et des espaces industriels en difficulté.

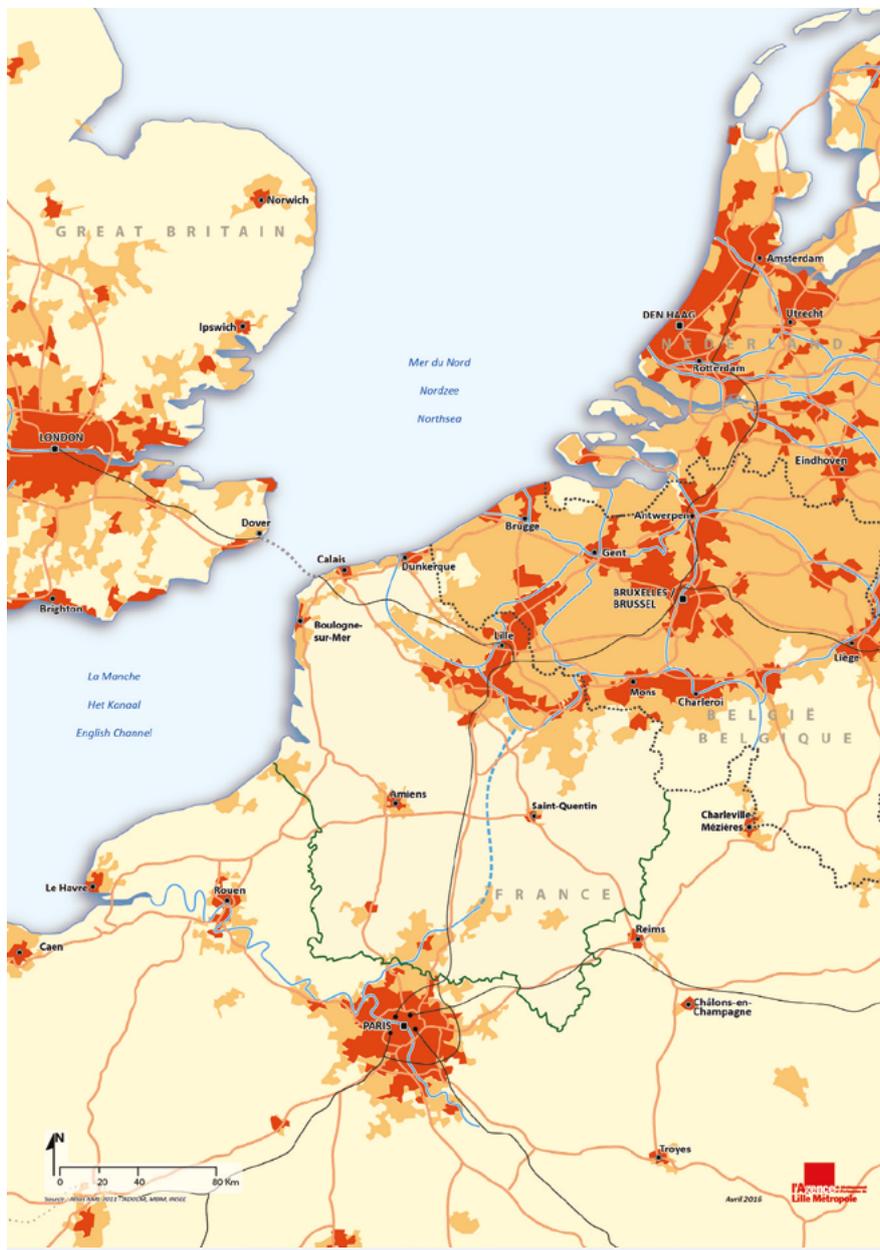




PREMIÈRE CLÉ DE LECTURE : LES DENSITÉS

L'analyse des densités offre une première clé de lecture de l'organisation du territoire régional. En effet, si la Région Hauts-de-France constitue l'une des régions françaises les plus densément peuplées, elle se caractérise, à l'instar des voisins belges ou britanniques, par une organisation urbaine marquée par des densités relativement limitées dans les espaces centraux (comparativement à l'Île de France par exemple) mais qui diminuent très progressivement en s'éloignant des centres. La Région se caractérise ainsi par une « densité étalée » formant de grands ensembles urbains.

Cette organisation particulièrement visible autour de la métropole Lilloise, du bassin minier et des territoires situés le long de la frontière belge, caractérise également le littoral Côte d'Opale et les espaces proches de l'Île-de-France. Elle est en revanche moins marquée au cœur de la Région, notamment à Amiens et dans les principales agglomérations de la Somme et de l'Aisne, où l'on observe un schéma plus « classique » de perte rapide de densité de manière concentrique des centres urbains vers la périphérie.



LA REGION DANS L'EUROPE DU NORD-OUEST

Densité de population (habitants / km²)



- Axe routier européen
- LGV
- Canal à grand gabarit
- Projet Seine-Nord Europe

Région Hauts de France
Nord Pas de Calais - Picardie

..... Frontière



Cette approche par les densités offre une première lecture de l'organisation régionale en distinguant 5 grands types d'espaces :

1. LES CONURBATIONS

TRANSFRONTALIÈRES : il s'agit de territoires caractérisés par une continuité d'espaces urbains denses s'étalant de part et d'autre de la frontière Franco-Belge. On y retrouve notamment la métropole Lilloise, le Bassin Minier, les Flandres, l'Audomarois, le Valenciennois et le bassin de la Sambre. Ces fortes densités se poursuivent en Belgique autour notamment de Courtrai, Mons ou Charleroi.



1

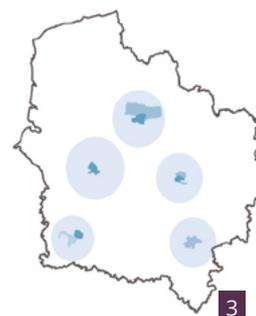
2. LE RÉSEAU DES VILLES LITTORALES

comprenant notamment les agglomérations de Dunkerque, Boulogne et Calais et se prolongeant en Belgique jusque Ostende et Bruges. Cet espace est composé d'une succession de pôles urbains denses et de leurs couronnes périurbaines formant le long de la façade maritime un réseau transfrontalier s'étendant de la frontière Néerlandaise au Sud du Pas-de-Calais.



2

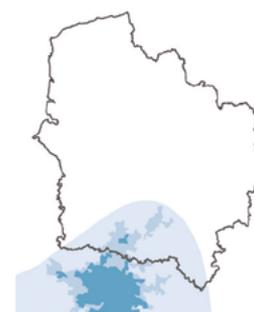
3. LES CŒURS URBAINS reprenant notamment les agglomérations du centre de la Région : Amiens, Arras, Soissons, Saint-Quentin ou Beauvais. L'organisation urbaine y est marquée par des densités de population diminuant rapidement de manière concentrique du centre vers la périphérie.



3

4. LES FRANGES DU BASSIN PARISIEN

comprenant des pôles urbains et espaces périurbains (Creil, Compiègne, Clermont, ...) en continuité des fortes densités de la région parisienne.



4

5. LES SECTEURS RURAUX PEU DENSES, principalement situés sur le département de l'Aisne et les territoires de part et d'autre de l'ancienne limite entre le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie.



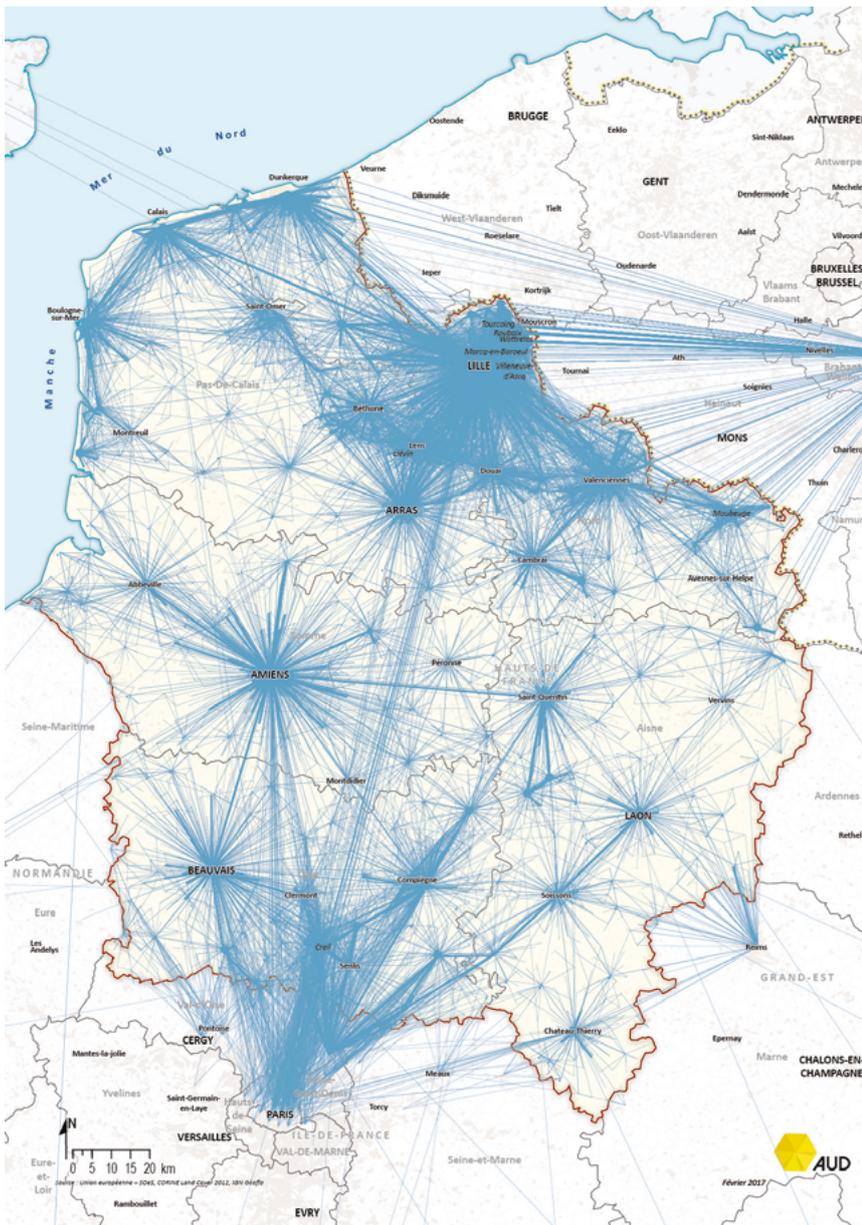
5

DEUXIÈME CLÉ DE LECTURE : L'ANALYSE DES FLUX

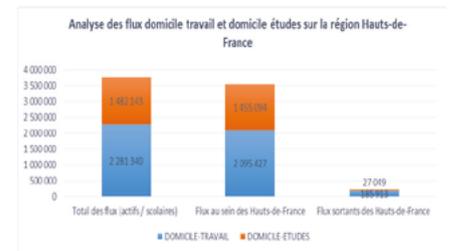
L'analyse cumulée des flux générés par les déplacements domicile-travail et domicile-études, propose de manière complémentaire à l'approche par les densités une autre vision de l'armature régionale. Elle illustre notamment sa complexité et l'interconnexion croissante entre les territoires.

Les données traitées montrent que les déplacements des habitants des Hauts-de-France pour travailler ou étudier représentent 3.763.483 navettes quotidiennes. Plus de 94 % de ces déplacements se font au sein de l'espace régional et 6 % avec les territoires alentours, notamment l'Île-de-France et la Belgique.

On observe au sein de la région une déconnexion croissante entre lieu de résidence et d'emploi, qui génère des volumes de flux importants, structure l'organisation du territoire et interpelle les politiques d'aménagement. En effet, plus de 60% des habitants travaillent ou étudient en dehors de leur commune de résidence. Ce taux est toutefois amplifié par une géographie communale très morcelée, comparativement aux pays voisins, qui induit des échanges entre communes plus nombreux. Il révèle néanmoins un système urbain complexe superposant plusieurs dynamiques.



LES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL ET DOMICILE-ÉTUDES À L'ÉCHELLE DES HAUTS-DE-FRANCE

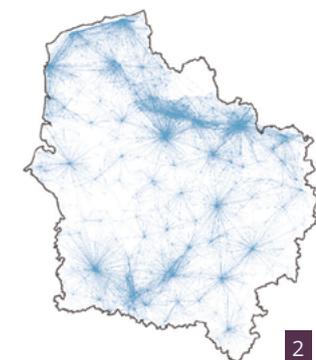
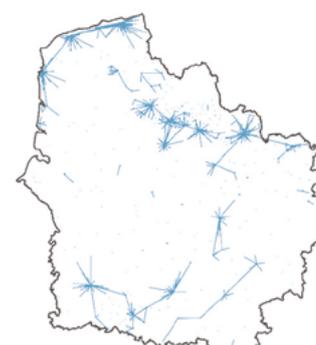
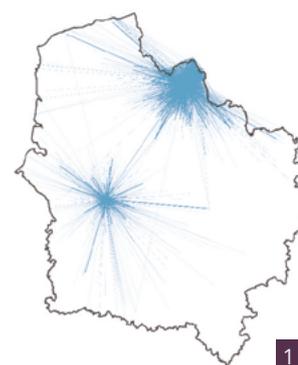


1. LES LIENS AUX CŒURS METROPOLITAINS :

L'étude des déplacements témoigne du rôle prépondérant des anciennes capitales régionales dans l'organisation du territoire, compte tenu du volume d'emplois et de l'offre scolaire et universitaire qu'elles proposent. La métropole Lilloise génère à elle seule environ $\frac{1}{4}$ des flux analysés internes aux Hauts-de-France. Cette proportion est sensiblement supérieure à son poids démographique (environ 19%). Les déplacements internes à la métropole représentent à eux seuls près de 20% des flux régionaux. Les échanges avec le reste du territoire génèrent environ 5 % des navettes quotidiennes régionales. Ils se concentrent depuis les secteurs ruraux et périurbains limitrophes et les grandes agglomérations du Nord et du Pas-de-Calais.

Amiens Métropole représente quant à elle environ 5 % des flux domicile-travail et domicile-études internes aux Hauts-de-France pour 3% de la population régionale. A l'instar de la Métropole Européenne de Lille, les flux entrants y sont nettement supérieurs aux flux sortants. Les échanges se font majoritairement avec l'ensemble des communes de la Somme et les principaux pôles urbains de l'Oise.

Les échanges d'actifs et d'étudiants entre les deux ensembles restent en revanche relativement faibles.



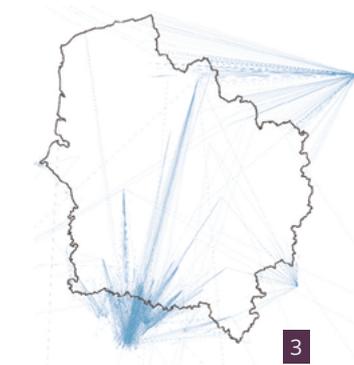
2. LES LIENS ENTRE AGGLOMERATIONS ET LES DYNAMIQUES CENTRE/PERIPHERIE.

Les échanges entre les autres territoires représentent 70 % des navettes domicile-travail et domicile-études internes aux Hauts-de-France. L'analyse des flux principaux montre une double réalité :

- Une organisation des déplacements en étoile vers les principaux cœurs urbains et pôles d'emplois de la Région.
- La constitution de réseaux de villes marqués par des volumes d'échanges importants entre les grandes agglomérations. L'analyse de ces liens transversaux entre agglomérations permet de distinguer différents réseaux (Le littoral, le Bassin Minier, les pôles urbains de l'Oise).

3. LES INFLUENCES EXTERNES

Environ 5,6% des actifs et élèves des Hauts-de-France travaillent ou étudient en dehors du territoire régional. Paris et l'Île-de-France demeurent la destination principale des flux sortants en générant plus de 130.000 navettes quotidiennes. Ces échanges sont massivement concentrés depuis les territoires limitrophes de l'Oise et de l'Aisne. On note aussi des flux importants depuis la métropole lilloise, Amiens et Arras. On observe également un volume de flux notable avec la Belgique qui se concentre presque exclusivement depuis les territoires transfrontaliers du département du Nord. L'analyse met en évidence l'influence de Reims pour les territoires de l'Aisne limitrophes de la Région Grand Est.





LES LIENS AUX CŒURS METROPOLITAINS : ZOOM SUR LE COUPLE LILLE/AMIENS :

Amiens et Lille, portes d'accès régionales des hommes, des biens et de la connaissance

Leur rôle de capitales régionales, passé ou actuel, et la présence d'équipements majeurs, en particulier universitaires et sanitaires rapprochent Amiens et Lille et les distinguent des autres grandes villes des Hauts-de-France. Elles apparaissent cependant comme très différentes, non seulement en raison de leurs tailles démographiques ou de leurs poids économiques ; mais aussi pour leur situation dans la région, leur localisation et desserte internationale, leur structure urbaine et leur gouvernance.

• LILLE, UNE MÉTROPOLÉ TRANSFRONTALIÈRE COMPOSANTE DE LA DORSALE EUROPÉENNE

Historiquement liée à ses proches voisins du Nord, la métropole lilloise est ancrée dans l'Europe du Nord-Ouest par sa localisation, son histoire et sa culture, mais aussi par ses caractères physiques : une agglomération partagée par la frontière, un réseau serré de villes de tailles diverses, une densité étalée, c'est-à-dire relativement forte, étendue sur une grande échelle sans forte perte de densité en s'éloignant des principaux centres. Elle forme avec ses voisins belges et les villes du Bassin Minier une aire métropolitaine de plus en plus intégrée qui regroupe plus de 3,5 millions d'habitants.

• AMIENS, UNE AIRE URBAINE DU GRAND BASSIN PARISIEN

Amiens est la seule grande ville dans un vaste espace à dominante rurale s'étendant du Pas-de-Calais au sud de l'Oise, à mi-chemin entre le grand Paris et la nappe urbaine nord européenne dans laquelle se situe Lille. Sa relation à Paris fait qu'elle est souvent qualifiée de « ni trop près, ni trop loin » : elle en est suffisamment éloignée pour ne pas en devenir la banlieue, et suffisamment proche pour permettre à ses habitants et à ses acteurs d'y faire un aller-retour dans la journée, à un coût raisonnable, afin de tirer profit des potentialités de la capitale. Cette position singulière incite à ne pas envisager les relations avec l'Île-de-France par le seul biais des franges franciliennes de l'Oise. Amiens est l'une des cinq villes « cathédrales » qui structurent le grand Bassin parisien.

• AMIENS ET LILLE DANS LA STRUCTURATION DE L'ESPACE RÉGIONAL

Ces deux villes centres jouent toutes deux un rôle spécifique dans l'organisation de l'espace régional et son aménagement. Chacune prioritairement à l'échelle de son système urbain spécifique dont elle est la tête de réseau, Amiens et Lille assurent une fonction majeure de portes d'accès des hommes, des biens et de la connaissance. Elles sont des « corps de chauffe » à différentes échelles territoriales :

- Lille, en tant que capitale et seule métropole régionale, dans une logique de connexion de l'ensemble de la région à l'échelle nationale et internationale, et comme cœur d'une conurbation transfrontalière et bilingue qui projette la région au sein de l'Europe du Nord-Ouest et lui donne un rôle d'interface active entre France et « pays-bas ».

- Amiens en tant que composante du grand Bassin parisien assurant, notamment pour la région, un rôle de porte vers la Normandie / l'Ouest de la France, mais aussi sur un axe plus large orienté Ouest - Est, et comme premier pôle structurant de la Région (hors Lille), à l'échelle du centre et du Sud du territoire régional entre Lille et Paris.

Amiens et Lille constituent donc un binôme essentiel à l'équilibre du développement régional, au sein duquel Amiens affirme une dimension de relais métropolitain fonctionnel de Lille, au profit et en proximité avec l'ensemble du versant Sud des Hauts de France.



TROISIÈME CLÉ DE LECTURE : PROPOSITION D'UNE TYPOLOGIE COMMUNALE

En complément des exemples de systèmes révélés par l'approche par les densités et l'analyse des flux, une approche croisée d'indicateurs économiques, démographiques et du niveau d'équipements a permis de proposer une typologie de communes. Cette démarche vise à illustrer l'hétérogénéité des dynamiques et des trajectoires de développement qui se jouent au sein même des systèmes urbains ou des bassins de vie et qui interpellent nécessairement les politiques d'aménagement. La définition de cette typologie s'appuie sur une analyse de la situation communale au regard :

- De l'indice de concentration de l'emploi qui calcule le rapport entre le nombre d'emplois et le nombre d'habitants sur un territoire (source INSEE 2013)
- Du taux d'équipement pondéré qui permet de hiérarchiser les communes en fonction de la gamme d'équipements à laquelle elles appartiennent selon la définition de l'INSEE (source INSEE BPE 2015)
- Du revenu médian disponible de la population qui indique la valeur du revenu disponible par ménage dans une commune, de sorte que 50% des individus de la commune ont un revenu inférieur à cette valeur et 50% des individus ont un revenu supérieur à cette valeur. (source INSEE 2013)
- De l'évolution de la population sur la période 1990 – 2013. (Source INSEE 2013)

Cette approche a permis de définir la typologie suivante :

Typologie de commune	Indice de concentration de l'emploi	Taux d'équipement pondéré	Revenu médian disponible	Evolution de la population
Pôle majeur	+++	+++	--(-)	--
Pôle secondaire	++	+++	---	--
Pôle d'emplois	++	+(+)	--(-)	---
Pôle d'emplois secondaire	+++	+	=	=
Secteur résidentiel aisé	-	-	+++	=
Secteur périurbain ou rural assez aisé	-	(+)	++	=
Secteur rural en développement	-	(+)	--(-)	++
Secteur rural isolé	-	-	--(-)	--
Secteur industriel en difficulté	-	+(+)	--(-)	--

PRÉCAUTION MÉTHODOLOGIQUE :

La classification de l'ensemble des communes des Hauts-de-France en 9 typologies oblige à arbitrer des choix en termes de regroupements. Ceux-ci peuvent parfois apparaître surprenants au premier abord mais ils s'expliquent par la prépondérance de certains indicateurs pour les communes concernées. A titre d'exemple, la ville de Senlis est classée dans la typologie « secteur résidentiel aisé » en raison d'un indice de concentration de l'emploi faible et d'un niveau de vie élevé alors que le niveau d'équipements est également élevé à la différence des communes de ce groupe. Toutefois, le poids des deux premiers indicateurs entraîne ce classement.

Par ailleurs, dans une région caractérisée par un fort morcellement communal, les données traitées à l'échelle de la commune doivent nécessairement être prises avec précaution, notamment dans les cœurs d'agglomérations et les espaces les plus densément peuplés où l'on observe une continuité du bâti qui va très au-delà des limites institutionnelles.

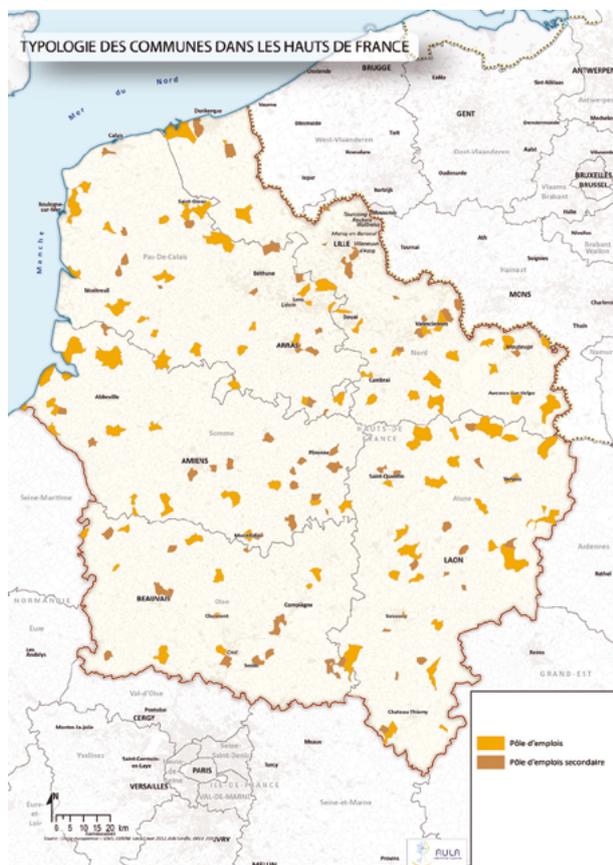


LES PÔLES PRINCIPAUX

Il s'agit des communes de la région combinant l'offre de services et d'équipements la plus importante. Elles connaissent généralement une érosion de leur poids démographique et une concentration des ménages modestes. Au sein de cette catégorie, on distingue :

- **Les pôles majeurs** correspondant principalement aux villes-centres d'agglomérations disposant d'un niveau d'équipements élevé, concentrant un volume d'emplois important, au revenu médian disponible plutôt faible, voire très faible, et à la démographie atone (voire négative). Apparaissent également dans ce groupe, des villes qui, en raison d'un indice de concentration d'emplois et d'un niveau d'équipements élevé, constituent des pôles majeurs à l'instar des principales villes de la métropole Lilloise.

- **Les pôles secondaires** constitués de villes aux caractéristiques similaires aux pôles majeurs mais concentrant un nombre d'emplois sensiblement plus faible, tout en restant des pôles d'emplois importants à l'échelle de leur bassin respectif.

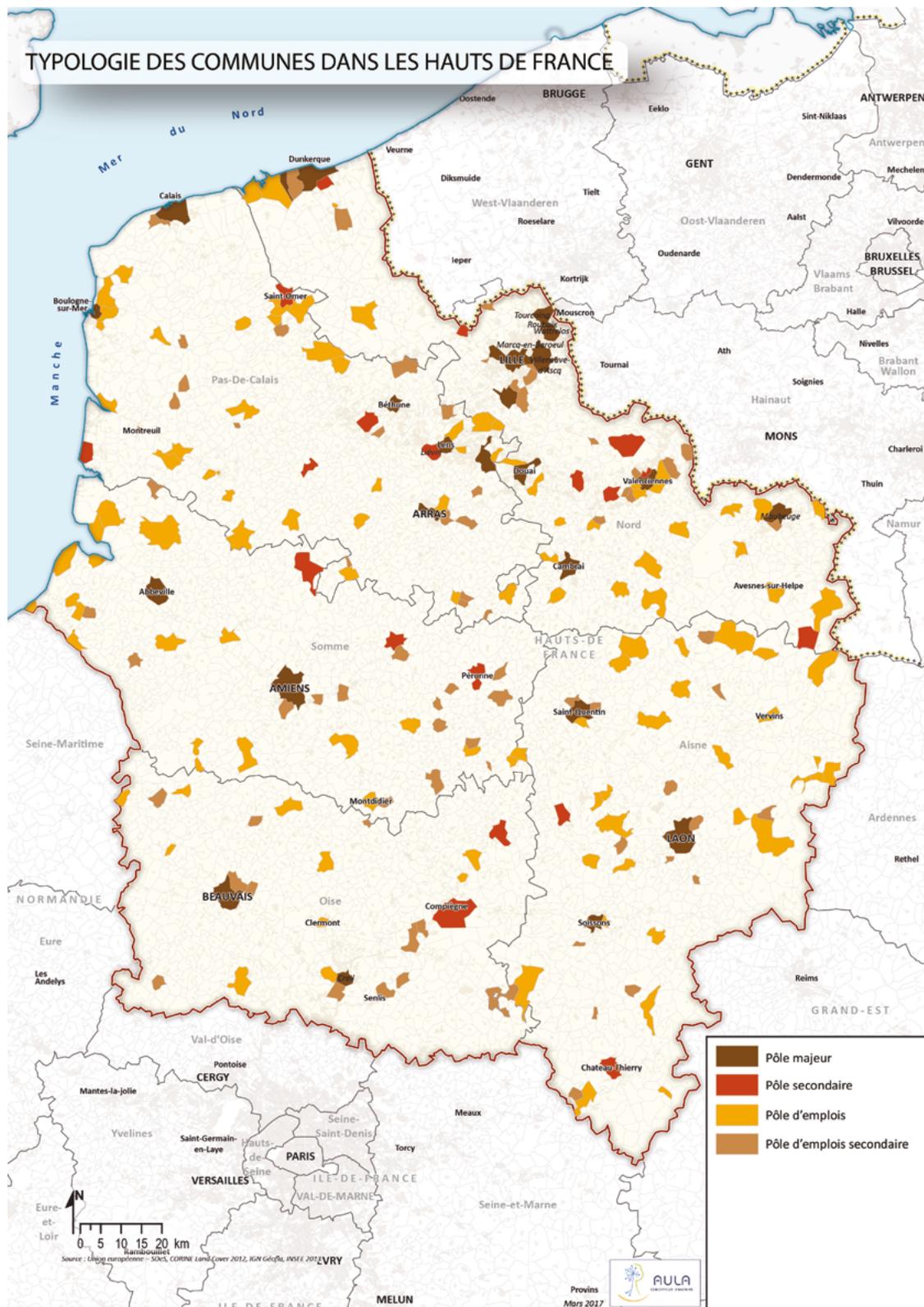


LES PÔLES D'EMPLOIS

Il s'agit de communes offrant une concentration importante d'emplois, mais proposant une offre de services et d'équipements moins étoffée que les pôles principaux. On constate un maillage important et relativement homogène du territoire régional en pôles d'emplois, en particulier en Picardie où ils assurent une offre locale importante. Au sein de cette catégorie, on distingue :

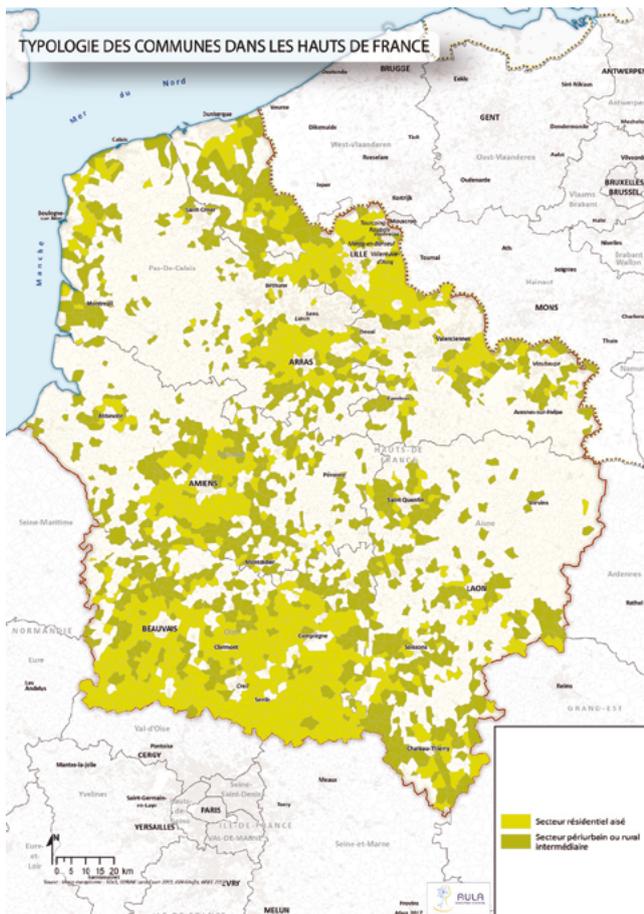
- **Les pôles d'emplois majeurs** formés de communes urbaines ou bourgs ruraux qui concentrent un taux d'emplois élevé, équivalent à ceux observés sur les pôles urbains, mais disposant d'un niveau d'équipements moins développé, un niveau de vie de la population généralement faible et une dynamique démographique peu favorable.

- **Les pôles d'emplois secondaires** comprenant des communes aux caractéristiques essentiellement marquées par un volume d'emplois très élevé lié à la présence d'un gros établissement industriel, d'une zone d'activité et/ou d'une zone commerciale.



CES DEUX CATÉGORIES METTENT EN ÉVIDENCE LES COMMUNES POLARISANTES QUI, PAR LE VOLUME D'EMPLOIS ET DE SERVICES QU'ELLES PROPOSENT, STRUCTURENT FORTEMENT L'ORGANISATION DU TERRITOIRE :

Elles font apparaître les cœurs urbains des principales agglomérations. Elles montrent également les complémentarités entre communes. A titre d'exemple, des villes comme Compiègne ou Saint-Omer apparaissent comme des pôles secondaires car elles possèdent un niveau de services important mais relativement peu d'emplois comparativement aux pôles majeurs. Toutefois, en s'affranchissant des limites communales, on observe la présence de pôles d'emplois importants en continuité immédiate de ces centres qui renforcent de fait le caractère polarisant de l'ensemble du cœur urbain.



LES ESPACES RÉSIDENTIELS

Il s'agit de communes à vocation résidentielle situées généralement en première ou seconde couronne des grandes agglomérations. Elles disposent d'un volume d'emplois et d'un niveau d'équipements faibles. Au sein de cette catégorie, on distingue :

- **Les secteurs résidentiels aisés** : constitués essentiellement des communes périurbaines ou rurales en développement, situées en périphérie des pôles concentrant les emplois et équipements. Les habitants y ont un niveau de vie élevé. Ces communes ont enregistré entre 1990 et 2013 les progressions de parcs de logements parmi les plus fortes de la région.
- **Les secteurs périurbains ou ruraux intermédiaires** : il s'agit de communes, pour l'essentiel rurales, à vocation résidentielle, situées en grande périphérie des zones d'emplois. Leur profil est similaire aux communes du secteur résidentiel aisé mais avec un niveau de vie des habitants, un nombre d'emplois et un niveau d'équipements sensiblement plus faibles.



LES ESPACES RURAUX

Il s'agit des secteurs les plus éloignés des pôles principaux ou pôles d'emplois. Ils connaissent de faibles densités de population, un niveau d'emplois et d'équipements faible. Au sein de cette catégorie, l'analyse distingue :

- **Les secteurs ruraux en croissance**. Ces communes ont un profil assez proche des communes péri-urbaines ou rurales intermédiaires mais connaissent un développement démographique et immobilier important sur la période récente et un niveau de vie des habitants plutôt modeste.
- **Les secteurs ruraux éloignés** correspondant aux communes rurales affichant les indicateurs les plus défavorables ; peu d'emplois, un tissu d'équipements très peu développé, un revenu médian bas et généralement une baisse de population. Elles se concentrent principalement à la limite entre les anciennes régions Nord-Pas de Calais et de la Picardie sur une ligne Nord-Ouest / Sud-Est depuis le Ternois jusqu'à la Thiérache.



LES ESPACES INDUSTRIELS EN DIFFICULTÉ

Il s'agit des communes anciennement industrielles, isolées ou regroupées (bassin minier et sidérurgique du Nord – Pas de Calais), cumulant un faible taux d'emploi, un revenu médian (très) faible et une baisse de la population. Elles disposent en revanche d'un bon niveau d'équipements.

Ces communes sont fortement touchées par la récession industrielle ayant entraîné la disparition des principales activités pourvoyeuses d'emplois et le développement des situations de précarité sociale.



